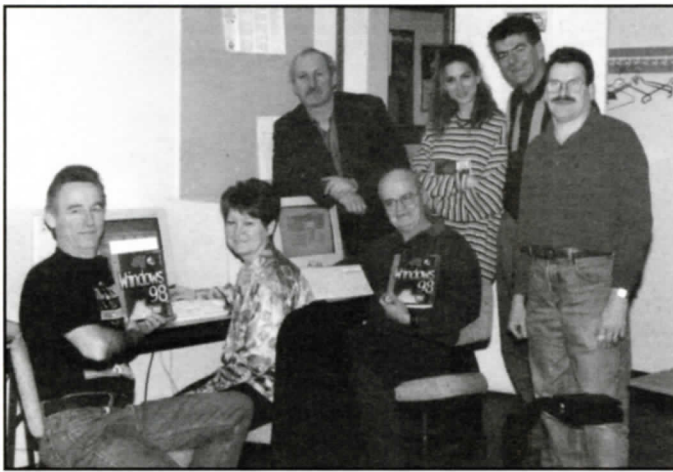


VOIR DIRE

NUMÉRO 94
MARS-AVRIL 1999
L'EXEMPLAIRE: 4^s

Revue bimestrielle
publiée en collaboration
des associations de sourds
de la province de Québec



ESSOR DU CENTRE ALPHA-SOURD

À L'AUBE DE L'AN 2000



Colloque de l'Après-Sommet sur la déficiência auditive

RENCONTRE DES SAGES



Au Centre 7400
Montréal
12 mars 1999

L'an 2000 arrive...

La télé numérique arrive...

Le sous-titrage numérique arrive...

**OUI, Sous-Titrage Plus
est prêt à vous offrir
les sous-titres à *la numérique.***



SOUS-TITRAGE PLUS INC.

« On a les mots pour le lire »

1453, rue Amherst, bureau 101, Montréal (Québec) H2L 3L2
Téléphone : (514) 521-4460 / Télécopieur : (514) 521-3985

Éditorial « Rapport entre usagers et dirigeants »	4
Le Bogue 2000	5
Le monde des sourds et l'emploi « Détermination d'une femme sourde »	6
SRB « Le Service relais Bell vous informe »	7
Nouvelles du 3e Âge-Sourd	8
Info-Emploi Sourds « LA CROISÉE »	9
Le monde des sourds d'ailleurs « Se brancher facilement ! et une radio visuelle »	10
L'AQIFLV, toute une équipe « Un signe des interprètes »	10
VOIR DIRE s'défoule	11
Petites règles du français élémentaire	11
Action des femmes handicapées	11
Le Centre Alpha-Sourd jouit d'une constante popularité !	12 et 13
L'Association des Sourds du Canada, en bref... ..	14
Votre pharmacienne et vous « Les appareils pour déterminer la quantité de sucre dans le sang » ..	14
Nouvelles de L'Étape	15
Centre Notre-Dame-de-Fatima	16 et 17
Le monde des sourds et ses activités	17 et 18
Nouvelles du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds)	19
Nouvelles du CLSM	20 et 21
Naissances, mariages et décès	22
Chasse et pêche	23

ÉQUIPE DE RÉDACTION

Arthur LeBlanc
éditeur et rédacteur en chef
Jeanne d'Arc Paradis
assistante à la rédaction
Monique Therrien
correctrice
Claude Drouin
typographe-infographe
Guylaine Boucher
abonnement et comptabilité
Jean-Marc Lachambre /
Claire-Lyne Poirier / Guy Fredette
photographes

COLLABORATEURS :

Gilles Read Yvon Mantha
Jacinthe Auger Jacques Vadeboncoeur
Gilles Boucher Karine St-Amant
Claude Moreau Françoise Léonard
Guy Fredette

COMPOSITION :

Publications Voir Dire / Imprimerie Miro Inc.

IMPRESSION : Imprimerie Miro Inc.

ABONNEMENT : Canada : 20 \$ annuel
Étranger : 25 \$ annuel

La revue **VOIR DIRE** est publiée six fois par année par les **Publications VOIR DIRE**.

Les auteurs ont l'entière responsabilité de leurs textes. La revue ne publie aucun texte anonyme mais peut, exceptionnellement, accepter un pseudonyme, à condition de connaître le nom et l'adresse de l'auteur.

Tous les textes publiés dans **VOIR DIRE** (à moins d'avis contraire spécifié par l'auteur) peuvent être reproduits sans demande d'autorisation, avec mention obligatoire de la source.

DÉPÔTS LÉGAUX :

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
N° d'enregistrement : 002565
ISSN 0826-4503

Pour informations et abonnements :

VOIR DIRE

65 ouest, de Castelnau, suite 300
Montréal, Qc H2R 2W3
Tél.: (514) 279-7609 / Fax: (514) 279-5373

Page couverture

— *Photo du haut* : quelques formateurs et apprenants du Centre Alpha-Sourd dans les locaux situés dans le Centre de la Communauté sourde du Montréal Métropolitain (CCSMM). La mime rejouit des apprenants et formateurs en dit long sur la satisfaction du Centre Alpha-Sourd.

— *Photo du bas* : Le CQDA a organisé la rencontre des Sages dans le cadre du colloque de l'Après-Sommet, le 12 mars 1999, au Centre 7400. De gauche à droite : Yvon Mantha, directeur général, Gilles Boucher, président, Carolle Hamel, experte en communication du CAMO, animatrice de la rencontre et Léon Bossé, secrétaire du CQDA.

NDLR : Étant donné la date de parution, VOIR DIRE reviendra sur ce sujet dans le prochain numéro.



Monique Therrien, B.A.

Redaction, correction, prise de notes, traduction



55 rang Saint-Hippolyte
Oka (Québec)
J0N 1E0

(450) 479-1020

Telephone, télécopieur et ATS
motamot@videotron.ca

IMPRIMERIE
depuis 1964
miro

4660, montée Saint-Hubert
Saint-Hubert (Québec)
J3Y 1V1

tél. : (450) 676-5454
téléc. : (450) 676-6523

Claude Drouin
Typographe - Infographe
Représentant



site web : impmiro.com
cour. élec. : info@impmiro.com



Association des Sourds de l'Estrie inc.

161, rue Peel, Sherbrooke, Qc J1H 4K2

Tél.: (819) 563-1186 (ATS ou VOIX) / Fax: (819) 821-2503

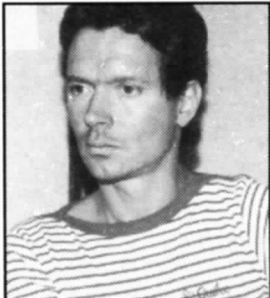
CONSEIL D'ADMINISTRATION 1998-1999

Aline Paillé, présidente
Luc Mascolo, vice-président et directeur de promotion
Louise Godbout, secrétaire
Josée Dupont, trésorière

Jocelyn Grenier, directeur des loisirs
Raymond Vallières, conseiller
Marie-Claire Houde, conseillère

Rapports entre usagers et dirigeants

Tout d'abord, je voudrais définir les consommateurs. Ce sont des personnes qui utilisent des marchandises (objets, produits qui se vendent ou qui s'achètent) et des services afin de



Jules DESROSIERS

satisfaire leurs besoins et les usagers sont des personnes qui utilisent un service public. Un service public est une activité organisée comme le *Service d'interprétariat visuel et tactile (SIVET)* ou sous la responsabilité de l'État, qui sert à répondre aux besoins de la collectivité et de la société. Quant aux fournisseurs, ce sont des personnes ou des institutions qui donnent des services aux consommateurs. Ces dernières sont des personnes sourdes, devenues-sourdes ou malentendantes et les services sont pour la plupart administrés par des entendants. Les consommateurs ont droit de dire ce qu'ils pensent de la qualité et de la quantité des services.

On trouve pertinente l'existence du *Regroupement des organismes de Sourds du Québec (ROSQ)* ou du *Centre de la communauté sourde du Montréal Métropolitain (CCSMM)* afin que le processus décisionnel appartienne aux Sourds gestuels, pas aux entendants parce que ce sont les entendants qui fournissent les services aux Sourds. Il me semble que ces derniers ont le droit de dire s'ils sont satisfaits ou pas et d'identifier ce qui manque à ces services pour combler les besoins de la communauté sourde. Souvent, les entendants ont décidé pour les Sourds et ils prenaient ces décisions dans leur propre intérêt, tant sur le plan financier que politique. Les Sourds ne peuvent pas imposer leur volonté aux entendants.

Je ne suis pas d'accord avec ceux qui disent qu'on ne veut pas modifier les structures en gardant les entendants au C.A. parce qu'ils défendent mieux les Sourds qu'ils ne le feraient eux-mêmes. Les entendants disent bien nous connaître et bien nous comprendre, mais ils ne nous écoutent pas vraiment. Que l'on pense seulement à l'implant cochléaire, l'intégration sociale ou la coupure des services (pour les réparations). Ils travaillent dans leur intérêt et pas dans celui des Sourds. Après les échecs répétés et les projets de société qui ont échoué, ils n'ont pas le choix que de reprendre les idées proposées par les Sourds. À la fin, ce sont les Sourds qui sont les victimes des erreurs et de l'incompétence des entendants. Les Sourds sont avalés et les entendants ne sont pas touchés. Comment les entendants peuvent-ils décider pour nous les Sourds ?

Le vote de la personne entendant peut être déterminant et changer l'idée des membres d'un conseil d'administration (C.A.) même si celui-ci est composé en majorité de personnes sourdes. Il est dangereux que des entendants, même un ou deux, soient impliqués dans le C.A. parce qu'ils pourraient nous influencer par la menace ou le chantage subtil en nous disant, par exemple: «Si vous n'écoutez pas mes conseils, vous ne pourrez pas avoir ce que vous voulez». Souvent, les Sourds changent d'idée par peur, ignorance ou par manque de confiance. On se souvient d'un cadre de l'*Institut Raymond-Dewar* qui a siégé au C.A. du *Centre québécois de la déficience auditive* et qui, chaque fois qu'il a parlé, a eu un impact et une influence, pour le SIVET par exemple. Plusieurs sourds ne font pas le poids devant un tel poids lourd.

Pour voir clairement à leur avenir, les Sourds (consommateurs) doivent décider de ce qu'il faut faire et qu'ils déposent eux-mêmes leurs demandes au gouvernement et aux organismes de service. Peu importe s'ils se trompent, ils vont

apprendre de leurs erreurs et pourront toujours embaucher un conseiller pour la communication et la publicité.

Je n'ai jamais dit que je voulais exclure tous les entendants, je dis qu'ils ne doivent pas voter ni prendre de décisions à l'intérieur du C.A. Imaginez si vous vouliez prendre une décision à la place d'une femme enceinte à propos de son fœtus ou d'un avortement. Vous constateriez qu'elle réagit parce que son corps lui appartient exclusivement et qu'elle connaît mieux que quiconque les besoins de son fœtus et les dangers qui le guettent. C'est la même chose pour les Sourds. Ils sont les experts face à leur propre vie, ils connaissent mieux que les entendants les difficultés et les obstacles auxquels ils doivent faire face. Voilà pourquoi le vrai rôle du Sourd est celui de décider pour lui-même et pour mener sa vie de manière autonome.

La communauté sourde a besoin des personnes entendants comme conseillers, experts ou stratèges. Les Sourds les écoutent dans un comité mandaté par un C.A., mais la décision finale doit appartenir aux personnes sourdes, devenues-sourdes et malentendantes. Ensuite, il faut s'asseoir avec les entendants et négocier pour que les services soient ajustés aux réels besoins des consommateurs et usagers. Si les entendants refusent ou ne sont pas d'accord avec les personnes sourdes, ces dernières trouveront d'autres formules, d'autres moyens pour mettre de la pression. Les Sourds sont capables de le faire parce qu'ils sont assez instruits et qu'ils sont protégés par les chartes canadienne et québécoise des droits de la personne.

Si je pense ainsi, c'est parce que j'ai vu le fonctionnement de la *Fédération mondiale des Sourds* et de l'*Association des Sourds du Canada* et que j'aimerais changer la structure et l'organisation de nos associations et organismes afin de pouvoir suivre les politiques nationales et internationales des Sourds. Les Sourds, devenus-sourds et malentendantes peuvent voter, mais les entendants, même s'ils peuvent être observateurs à la demande et avec la permission du C.A., ne peuvent pas voter.

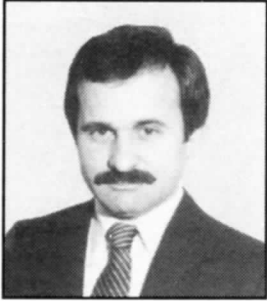
Chez nous, plusieurs organismes vivent de manière isolée et marginale, suivant la politique de l'*Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ)*. Tout le monde sait ou saura tôt ou tard, qu'ils suivent les directives de l'OPHQ qui dit qu'il faut mêler les associations de Sourds avec les entendants, les intervenants et les parents pour tout ce qui touche les services qui s'adressent aux personnes sourdes, sinon le gouvernement coupera les subventions. Ce sont les entendants qui décident et pas nous les Sourds. Cela en est une preuve évidente. Les Sourds ne font pas ce qu'ils veulent et ils vivent dans un état de dépendance. Je n'en suis pas fier.

Certains Sourds fournissent aussi des services, mais ils sont plus conscients que les entendants de leurs responsabilités et de leurs devoirs envers les personnes sourdes. Par exemple, en ce qui concerne les coupures, ils ne voient pas les mêmes priorités que les entendants. Si une personne sourde décide de couper des services, elle sera consciente de la réaction des autres personnes sourdes. Elle choisira la voie de la consultation et de la négociation pour expliquer sa décision et afin de trouver une solution au problème, même si la coupure est inévitable. Les entendants, au contraire, prennent souvent des décisions de manière sauvage et barbare en se contentant de dire que les Sourds n'y connaissent rien aux affaires et aux finances. On nous prend pour des ignorants ou des personnes émotives et cela, nous ne pouvons plus l'accepter. ■

Le bogue de l'an 2000

et les personnes sourdes

Par **Yvon MANTHA**, directeur général CQDA



Depuis plusieurs mois, le *Centre québécois de la déficience auditive* (CQDA) veille à ce que les personnes sourdes et malentendantes soient en sécurité lors du passage à l'an 2000. Ainsi, plusieurs partenaires travaillent en collaboration afin de recueillir le plus d'information possible afin de faciliter le passage au nouveau millénaire.

Le gouvernement du Canada a récemment publié un guide à l'intention de tous les citoyens. Les personnes sourdes et malentendantes doivent se conformer aux instructions qui y sont données afin de ne pas être prises au dépourvu. Le guide a été posté dans tous les foyers canadiens.

Mais qu'est-ce que le bogue ?

Les programmeurs informatiques des années 1970 ont voulu économiser de l'espace et de l'argent en n'inscrivant que les deux derniers chiffres de l'année : 75 plutôt que 1975. Le passage à l'an 2000 signifie que les ordinateurs écriront 00 comme étant l'année et que l'ordinateur pensera que cela signifie 1900. De plus, l'année 2000 est une année bissextile, mais l'an 1900 ne l'était pas. Le 29 février 2000 n'apparaîtra donc pas sur les ordinateurs qui penseront que nous sommes en 1900.

Le bogue de l'an 2000 ne touchera pas tous les appareils de la même façon. Certains ne seront pas touchés, d'autres continueront de fonctionner malgré une date erronée et certains cesseront toute activité.

Parmi les appareils qui ne seront pas touchés, nous retrouvons la plupart des appareils électroménagers, les horloges et téléphones cellulaires, les outils électriques et de jardin, les systèmes ménagers (climatiseurs, etc.) et les véhicules moteurs.

Les aides auditives

Récemment, le CQDA recevait de la *Fédération de la réadaptation en déficience auditive du Québec* une lettre confirmant que les aides auditives attribuées dans le cadre du programme de la *Régie de l'assurance-maladie du Québec* (RAMQ), principalement les prothèses auditives, ne devraient pas avoir de problème à franchir le cap de l'an 2000.

Magnétoscope, télécopieur, répondeur, caméra numérique, caméra vidéo, montre

Certains de ces appareils affichent la date et le jour seulement. Ils ne poseront donc aucun problème. La plupart de ceux qui affichent l'année passeront aussi le cap sans problème. Mais si votre appareil est âgé, faites le test suivant : réglez la date au 31 décembre 1999 à 23 h 58 et attendez deux minutes. Si l'appareil réussit le test, il ne devrait y avoir aucun problème en cours d'usage, s'il échoue, communiquez avec le détaillant ou le fabricant afin de demander conseil.

2000, une année bissextile

En plus du passage à l'an 2000, vous devrez vérifier si votre appareil ménager indique bien que l'an 2000 est une année bissextile. Pour ce faire, réglez la date au 28 février 2000 à 23 h 58 et attendez deux minutes. L'appareil réussit le test s'il affiche le 29 février 2000. S'il échoue, communiquez avec le détaillant ou le fabricant afin de demander conseil.

Ordinateur personnel, PlayStation, Nintendo ou Sega

Tous les logiciels et jeux que vous avez pour ces appareils peuvent devenir inutilisables ou causer problème s'ils n'ont pas été convertis pour le passage à l'an 2000. C'est particulièrement le cas pour les vieux logiciels et les vieux appareils. Vous pou-

vez vérifier auprès du fabricant de vos logiciels si la version que vous possédez passera le cap de l'an 2000.

Le bogue affectera peut-être aussi les imprimantes, modems, scanners et caméras numériques si ces appareils sont munis de microprocesseurs commandés par des horloges et des dates.

Le bogue peut affecter l'horloge interne de votre ordinateur, son système d'exploitation (DOS), les logiciels d'application (traitement de texte, etc.), les logiciels et logiciels obtenus par le biais de revues, d'amis ou d'internet et les jeux.

Les propriétaires d'ordinateurs Macintosh vivront moins difficilement le passage à l'an 2000 puisque leur appareil est configuré pour fonctionner jusqu'en 1999 ! Toutefois, certains logiciels plus anciens pourraient leur causer problème. Il leur faudra aussi vérifier auprès du manufacturier afin de savoir si leurs **logiciels** passeront le cap.

Plusieurs moyens sont disponibles pour rendre votre appareil conforme. Pour ceux qui sont en mesure de le faire eux-mêmes, des directives sont disponibles à l'adresse et au numéro plus bas. Pour les autres, il existe de bons logiciels en vente sur le marché. Et pour ceux qui ne souhaitent pas se casser la tête, il existe de bons techniciens capables de le faire pour vous.

Après avoir rendu votre appareil conforme, exigez que celui de vos correspondants le soit aussi parce qu'un fichier d'un ordinateur non conforme acquis par internet, sur disquette ou par courrier électronique pourrait vous causer des problèmes.

Système d'alarme

Communiquez avec l'entreprise qui l'a installé pour obtenir de l'aide et de l'information. Ne vérifiez pas vous-même votre système d'alarme.

Assuré ou pas ?

Le remplacement des appareils rendus inefficaces à cause du bogue de l'an 2000 n'est pas couvert par les polices d'assurance résidentielle, mais les pertes découlant de leur mauvais fonctionnement le sont : dommages provoqués par un thermostat défectueux qui cause un feu, perte des poissons due au mauvais fonctionnement de l'appareil de contrôle d'air, etc.

Mon argent est-il en sécurité à la banque ?

La plupart des banques ont déjà réglé le problème du bogue de l'an 2000 et ont même prévu un plan d'urgence en cas d'imprévu.

Facturation, états financiers et reçus - la prudence est de rigueur

Conservez vos relevés de carte de crédit, de guichet automatique et de carte de débit afin de les comparer à votre relevé de compte.

Les gouvernements prennent leurs précautions

La Sécurité civile sensibilise les municipalités à être prêtes au pire le 31 décembre 1999, même si personne ne peut encore prédire si une catastrophe aura lieu ou pas. Les municipalités devront prévoir des lieux d'hébergement, un service de repas, du bois de chauffage, des denrées non périssables et de l'eau potable pour au moins une semaine.

Suite au dépôt d'un mémoire à la Commission Nicolet sur les besoins des personnes sourdes et malentendantes lors de crise, le CQDA espère que les municipalités seront prêtes à accueillir convenablement les membres de la communauté sourde.

Pour plus de détails sur le bogue de l'an 2000, communiquez avec le 1-800-270-8220, par ATS c'est le 1-800-465-7735 ou consultez le site internet <http://strategis.ic.gc.ca/sos2000>

N'attendez pas au 31 décembre 1999 pour réagir ! ■

Détermination d'une femme sourde

Par **Alain TURPIN**, collaboration spéciale

Après plusieurs années d'efforts et de détermination, Mme Marie-Pierre Lachapelle a vécu, le 18 décembre dernier, une journée remplie d'émotions. Ce jour-là, elle est devenue la première personne sourde de naissance au Québec à être assermentée à titre d'avocate au Barreau de Montréal.



Marie-Pierre LACHAPELLE

Personne bien connue de la communauté sourde, Marie-Pierre s'est impliquée dans divers événements et organismes. De 1990 à 1994, elle a travaillé comme aide-monitrice, accompagnatrice, monitrice et coordonnatrice à l'animation au *Camp Notre-Dame-de-Fatima*, un camp pour enfants sourds à l'Île-Perrot. Aujourd'hui, elle siège comme membre du conseil d'administration (C.A.) de ce même camp. Elle a également siégé au C.A. de la *Coalition Sida des Sourds du Québec* entre 1992 et 1996.

Après avoir fait ses études secondaires à l'école Villa-Maria, Mme Lachapelle s'est méritée plusieurs honneurs au cours de ses études au cégep du Vieux-Montréal (CVM), notamment en 1993 où elle recevait une bourse d'excellence en sciences humaines, une bourse au mérite du *Service d'aide à l'intégration des étudiants* du CVM (SAIDE) et une bourse d'étude ainsi qu'un emploi d'été à la *Banque Nationale du Canada*.

Marie-Pierre a débuté ses cours universitaires en droit à l'université de Montréal en 1994. Malgré quelques difficultés, particulièrement le Barreau, elle a maintenu sa grande détermination d'aller jusqu'au bout afin d'obtenir son baccalauréat en droit.

Avec l'aide d'un conseiller sourd, Michel Lepage d'AIM CROIT, une agence de placement pour personnes sourdes, elle

a obtenu un stage à l'été 1995 dans une firme réputée d'avocats : Stikeman & Elliott. Ce fut déterminant pour elle, puisque la firme a retenu les services de Marie-Pierre au cours des saisons estivales 1996-1997-1998, puis l'embauchait en permanence en décembre 1998 suite à son assermentation à titre d'avocate.

Il va sans dire que cette assermentation insufflera beaucoup de confiance en la réussite possible des Sourds dans le monde du travail, tant dans la communauté sourde que dans le monde des entendants.

Marie-Pierre, toute la communauté sourde est fière de ta belle réussite et te souhaite la meilleure des chances dans tes futurs projets. ■



À partir de cette signature, nous avons toutes les raisons de l'appeler *Maître Lachapelle*.

Le langage des signes, une langue spontanée pour les Sourds?

La langue des signes est le nom donné au langage gestuel que pratiquent spontanément les sourds.

Pourtant, elle a été, durant de très nombreuses années, interdite, puis stigmatisée. Elle n'est, malheureusement, pas encore encouragée comme elle devrait l'être.

«Il est particulièrement émouvant pour moi d'avoir l'occasion de dire en quoi la question de la langue est fondamentale dans l'enseignement, puisque c'est elle qui nous mène aux niveaux les plus élevés de la pensée.

«Les enfants sourds, pendant longtemps et c'est encore souvent le cas aujourd'hui, sont stimulés à introduire des sons, à articuler les phonèmes du français et contraints de penser en langue sonore. C'est oublier que la langue s'enracine dans le corps. La langue est à la fois faite de chair vivante et une structure très rigoureuse qui nous amène à des contraintes.

«Il y a quelques années, les linguistes intéressés à cette prise de parole particulière des sourds ont décrit, avec les moyens de la linguistique moderne, le fait que cette prise de

parole s'articulait en deux niveaux, comme nos langues sonores. Le mot, première unité minimale chargée de sens (le signe est le correspondant du mot) et les phonèmes, petites unités non pourvues de sens qui s'articulent à l'infini (le correspondant du phonème prend la forme de configuration de la main et des expressions du visage). Cette progression scientifique de la question a mené petit à petit les différents pays (parce qu'il s'agit d'un mouvement mondial qui se dessine) à donner droit de cité à cette langue qui essaie de s'inscrire auprès des autres langues sonores du monde.

«Dans l'enseignement, nous rêvons que cette langue aide à apprendre l'histoire, la géographie, mais qu'elle permette aussi l'accès à d'autres langues telles que le néerlandais, le latin, le grec antique, le français. Certaines expériences dans ce domaine nous incitent à en être franchement convaincus.»

— (Article tiré de la *Gazette Waleffe*, journal du foyer socioculturel des sourds et malentendants de la province de Liège en Belgique, no 41, page 8) ■



Association des Sourds de Victoriaville inc.

C.P. 844, Victoriaville, Qc G6P 7W7

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1998-1999

Jocelyn Lambert, président
Arthur Drouin, vice-président
Juliette Drouin, secrétaire

Pierrette Groulx, trésorière
Jean-Claude Simoneau, directeur
Clément Constant, directeur

Claude St-Cyr, directeur
Andrée Brochu, directrice
Maryse Dorion, directrice

SRB

Le Service relais Bell vous informe

Par **Yvon MANTHA**, avec la collaboration de **Denis CHARRON**, IRD

Lors de la rencontre du comité aviseur du 12 janvier, un seul point était à l'ordre du jour: la vente des téléphonistes de Bell à *Excell Global Services*, incluant les téléphonistes du service de relais.

Réagissant à cette annonce, le CQDA faisait parvenir au secrétaire général du *Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes* (CRTC) une lettre datée du 19 janvier exigeant le maintien du service de relais tant pour les résidences, les lignes commerciales et les cabines publiques.

Le 20 janvier, Hélène Lemieux, directrice générale du service des téléphonistes chez Bell, faisait parvenir au CQDA une missive qu'elle demandait de faire paraître. En voici le contenu : «La présente fait suite aux inquiétudes que vous avez exprimées depuis l'annonce de la décision de Bell d'offrir des services de téléphonistes, y compris le Service de relais Bell (SRB), par l'entremise d'une nouvelle entreprise canadienne en partenariat avec *Excell Global Services*. D'abord, je tiens à vous assurer que Bell continuera d'offrir le SRB et que le même niveau de qualité et de service sera maintenu. L'une des deux grandes préoccupations de Bell dans le cadre de ce partenariat est de veiller à ce que le service à la clientèle ne soit touché d'aucune manière. Les clients SRB continueront de bénéficier du même service, en français et en anglais, qu'ils recevaient des téléphonistes au Québec et en Ontario. Nous continuerons d'être soumis aux mesures de qualité de service du CRTC, quelle que soit l'entreprise qui fournit le service.

«Vous avez indiqué avoir constaté une détérioration du niveau de service. Certains clients auraient prétendu que cela était relié à l'annonce faite par Bell et que des téléphonistes auraient intentionnellement provoqué des arrêts ou ralentissements des activités dans le but de perturber le service SRB. Ce n'est pas du tout le cas. Nous essayons vraiment de maintenir le même niveau de service qu'avant l'annonce. En fait, les problèmes que vous avez éprouvés sont attribuables aux conditions climatiques à Toronto, où résident un grand nombre de nos clients SRB de l'Ontario. Les appels de ces clients ont été plus nombreux et plus longs en raison de la tempête de janvier (de 40 à 50 secondes de plus qu'à l'accoutumée). Des durées d'occupation plus longues et un plus grand volume d'appels ont surchargé notre système. Soyez assurés que les téléphonistes étaient à leur position et ont fait tout ce qu'elles pouvaient pour servir leurs clients SRB le mieux possible dans les circonstances.

«J'espère que ces explications apaiseront vos inquiétudes quant aux problèmes passagers que vous avez éprouvés et aux incidences à long terme de la décision de Bell sur le niveau de qualité du SRB qui sera offert par la nouvelle entreprise.»

Bell nous rassure

Le 3 mars dernier, M. Guy Marier, président de Bell, faisait part au CQDA du fait que, contrairement à ce qui fut annoncé, le Service relais Bell et les téléphonistes qui y sont affectés, demeureront chez Bell et ne seront pas vendus à des intérêts américains.

Cette décision, prise par Bell, le premier mars dernier, fait suite aux pressions exercées par plusieurs intervenants du milieu dont le CQDA et l'OPHQ. Nos pressions politiques auront donc rapidement porté fruit. ■

PROTHÈSES AUDITIVES



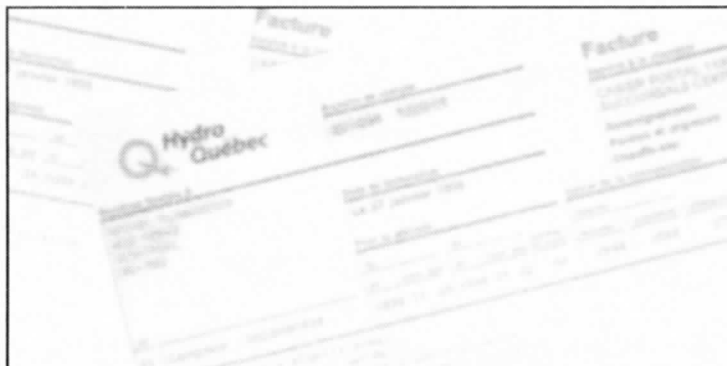
Robert Hogue
Richard Lamoureux — Claudette Hogue
Audioprothésistes

4385, rue St-Hubert, suite 2
Montréal (Québec) H2J 2X1

Tél.: (514) 597-2222 ATS / Fax: (514) 597-2357

Près du métro Mont-Royal

DEPUIS 32 ANS À VOTRE SERVICE



Hydro-Québec vous offre des services adaptés à vos besoins.



Si vous utilisez un téléimprimeur (ATS), vous pouvez nous joindre en composant **385-8940** à Montréal ou **1 800 361-1297** ailleurs au Québec.



Nos représentants se feront un plaisir de vous aider à lire votre facture d'électricité.

Composez
1 888 385-7252.





Nouvelles du 3^e Âge-Sourd

Jacinthe AUGER avec la collaboration de François LAMARRE



CENTRE DE JOUR
ROLAND-MAJOR

Photos : MANOIR CARTIERVILLE



manoir
cartierville

Le déménagement du Centre de jour Roland-Major...



Compte tenu que le déménagement du *Centre de jour Roland-Major* suscite de nombreux questionnements parmi les gens de la communauté sourde, M. François Lamarre, directeur général du *Manoir Cartierville*, a bien voulu nous transmettre les informations disponibles à ce jour.

Le *Centre de jour Roland-Major* occupe, depuis 1981, certains locaux du quatrième étage du 3700 de la rue Berri à Montréal. Depuis ce temps, la clientèle de ce centre s'est passablement modifiée. En effet, lors de son ouverture, les usagers étaient majoritairement des personnes autonomes qui recherchaient des activités communautaires pour briser l'isolement et thérapeutique afin de retarder leur hébergement. Disposant dorénavant d'un centre de jour, la personne âgée sourde de la région de Montréal recevait des services qui favorisaient son maintien à domicile le plus longtemps possible. Avec les années, les usagers du centre de jour étaient référés au *Manoir Cartierville* pour y être hébergés lorsque leur état de santé le justifiait. Graduellement, au fil de ces dix-huit années, les activités de nature communautaire ont été orientées vers le *Club de l'âge d'or du Centre des loisirs des Sourds de Montréal*, le *Centre de jour Roland-Major* se concentrant à sa mission première, soit les activités thérapeutiques préventives à l'hébergement.

Aujourd'hui, plusieurs usagers du *Centre de jour Roland-Major* ont une autonomie réduite. En cas de sinistre, leur évacuation du quatrième étage d'un édifice plus que centenaire par une équipe réduite d'intervenants pose problème. Une seule solution s'impose : **déménager le Centre de jour Roland-Major**. Mais où ?

Plusieurs scénarios ont été étudiés. Celui retenu par le conseil d'administration du *Manoir Cartierville* et de la *Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre*

est le suivant : déménager le *Centre de jour Roland-Major* au *Manoir Cartierville* en procédant à un réaménagement des locaux, ce qui implique l'agrandissement de l'établissement pour répondre aux besoins.

Il s'agit d'un projet de près de 500 000 \$, financé à parts égales par la *Régie régionale* (250 000 \$) d'une part et par le *Manoir Cartierville* (200 000 \$) et la *Fondation Manoir Cartierville* (50 000 \$) d'autre part.

Actuellement, l'architecte et l'ingénieur sont à préparer les plans et devis du projet d'agrandissement, soit l'ajout d'un deuxième étage au-dessus de la section actuelle où sont situés le service de loisirs, l'éducation spécialisée et les services à la clientèle d'origine ethnique.

L'échéancier prévoit que les travaux de construction s'effectueront durant la prochaine saison estivale. À l'automne 1999, certains services seraient relocalisés à l'interne afin de libérer les locaux qui seront réservés pour les services du *Centre de jour Roland-Major* vers la fin de l'année 1999.

Certaines discussions se font présentement avec l'*Institut Raymond-Dewar* et la *Régie régionale* pour la vocation des locaux qui seront libérés au quatrième étage du 3700 de la rue Berri, ainsi que l'opportunité du maintien d'un point de service du centre de jour à cet endroit.

Dans les prochains numéros de *Voir Dire*, seront présentés le plan d'aménagement des locaux, le dessin d'architecte illustrant l'agrandissement projeté et l'échéancier des travaux et du déménagement. ■



Merci à Monsieur Livernois du *Club Lions Montréal Villeray (Sourds)* pour le don de 200 \$ remis à Madame Simone Lachance, présidente du *Regroupement des usagers du CJRM* lors de la fête de Noël du 22 décembre dernier.



e-mail : joanestg@colbat.net

Association des Sourds de Laval inc.

1859, rue René-Laennec, suite 101, C.P. 43041, Vimont (Laval) Qc H7M 6A1

Tél.: (450) 688-1521 (Voix et ATS) / Télécopieur: (450) 688-1651

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1998-1999

Président: Denis Harrison
Vice-président: Arthur Leblanc
Secrétaire: Brigitte Sabourin

Trésorière: Johanne St-Gelais
Directeur: Guy Dubé
Directeur: Gilles Ségouin



Info-Emploi Sourds

Par Manon DESHARNAIS, animatrice
Centre d'emploi des Sourds de La Croisée

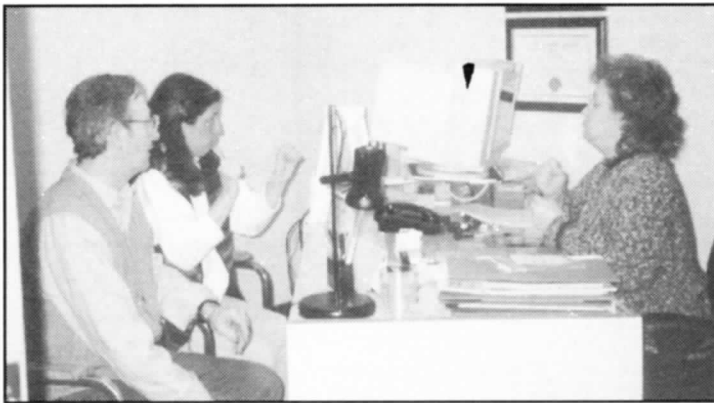
210, Charest Est
Bureau 200
Québec (Qc)
G1K 3H1

Service aux personnes sourdes
4635, 1re Avenue, local 221
Charlesbourg (Qc) G1H 2T1

SERVICE D'INTÉGRATION AU TRAVAIL

Inauguration

C'est le 25 mai 1998 que le local du Centre d'emploi des Sourds de La Croisée a été inauguré. Ce bureau est situé sur la première avenue à Charlesbourg. On y a alors reçu environ 60 invités dont vingt sourds. M. Jean Rochon, député de Charlesbourg et alors ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec, M. Ralph Mercier, maire de Charlesbourg et M. Louis-Denis Fortin, directeur régional d'Emploi-Québec étaient présents lors de l'événement. Mme Claire-Lyne Poirier, de l'Association des Sourds de Québec et M. Daniel Forgues, du Regroupement des Sourds de la Capitale et directeur général de la Fondation des Sourds du Québec ont également présenté le projet Cercle d'emprunt qui est offert à la communauté sourde, en collaboration avec plusieurs partenaires du milieu.



Une conseillère en emploi en rencontre individuelle.

Déjà un an

Le Centre d'emploi des Sourds offre des services à la clientèle sourde en recherche d'emploi. Le Centre a pour mission d'aider, d'informer et de conseiller les clients dans leurs démarches. Il reçoit un grand nombre de clients, dont certains participants, à une formation de groupe afin de devenir plus autonomes dans leurs recherches. Le Centre se distingue par le libre-service qui ressemble à un guichet d'emploi. Le libre-service a pour objectif d'offrir un support quotidien à la clientèle dans sa démarche de recherche d'emploi. Une animatrice sourde et une éducatrice sont là pour les aider et leur permettre d'effectuer des contacts téléphoniques aux employeurs, du lundi au jeudi inclusivement. Le Centre fait à l'occasion des conférences dont le sujet abordé concerne le marché du travail pour des personnes sourdes ayant ou non un emploi. Il y a également eu, au cours de l'année, la mise sur pied d'un Cercle d'emprunt qui vise à informer et à aider les personnes sourdes qui souhaiteraient démarrer leur propre petite entreprise. Cette activité s'adresse aux Sourds âgés de 18 à 35 ans (âge flexible), ayant de faibles revenus (aide sociale, assurance-emploi, travail occasionnel) afin d'avoir un revenu régulier.

Prix Droits et Libertés

Pour son cinquantième anniversaire, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse a remis un prix Droits et Libertés pour la première fois à un récipiendaire de la

région de Québec. C'est l'organisme La Croisée qui s'est vu remettre ce prix. Actif depuis 23 ans, ce groupe travaille auprès des personnes handicapées afin de faciliter leur réinsertion dans le milieu du travail et de leur permettre d'avoir les mêmes droits d'accessibilité en emploi que monsieur et madame tout-le-monde. «Ce prix constitue pour nous bien plus qu'une reconnaissance, c'est un encouragement concret qui aide à continuer notre mission de promotion, de soutien et d'accès au travail pour les personnes handicapées», soulignait Jean Boulet, directeur général de La Croisée.



De gauche à droite : Geneviève Alain, conseillère en emploi, Murielle Martineau, éducatrice spécialisée, Manon Desharnais, animatrice et Linda Paré, conseillère en emploi.

Groupe Prêt

Depuis la fin de septembre, un nouveau programme a été créé soit le groupe Préparation à la recherche d'emploi autonome. Huit personnes sourdes y ont participé. Cette formation vise à développer une meilleure connaissance de soi (intérêts, forces et personnalité), des techniques de recherche d'emploi et d'entrevue afin d'influencer positivement les employeurs. La formation dure quinze semaines, à raison de douze heures par semaine et inclut des stages en emploi. ■



Animation de groupe dans le cadre de la formation Préparation à la recherche de l'emploi autonome.

Association des Sourds du Haut-Richelieu inc.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1998-1999

Daniel Filion, président

Serge Drouin, vice-président

Nicole Filion, trésorière

Robert Francoeur, secrétaire

Daniel Malenfant, directeur

24 avril 1999 : Soirée printanière

29 mai 1999 : Assemblée générale annuelle



C.P. 201, St-Jean-sur-Richelieu, Qc J3B 6Z4 / Tél.: (450) 359-7596

Se brancher, facilement !

Internet évolue rapidement. Aucune autre technologie, depuis l'ATS, ne fut aussi bénéfique pour les personnes sourdes. Le World Wide Web (WWW), la toile géante, offre environ 19 millions de pages d'information sur tous les sujets. Une fois branché, il est facile d'apprendre à naviguer et plusieurs cours existent sur le sujet.

Les coûts pour se brancher à un fournisseur de service varient selon le fournisseur et le type de service qui répond à nos besoins (nombre d'heure fixe ou temps illimité). Ces fournisseurs de services offrent aux nouveaux internautes une trousse complète des logiciels requis pour naviguer et utiliser Internet.

Internet offre à la communauté sourde une gamme intéressante de technologies: lieu de discussion (chat), conférence, courriel, babillards électroniques et conférence vidéo. Les chats sont des lieux d'échanges pour un maximum de 50 personnes qui communiquent directement les unes avec les autres. Le courriel permet de faire parvenir ou recevoir des messages et ce, partout dans le monde tout en épargnant les fais postaux. Les babillards électroniques permettent de laisser un message à la population en général et d'attendre que quelqu'un réponde à votre question. La vidéoconférence est l'accès le plus prometteur puisqu'elle permet aux personnes sourdes de communiquer par signes. Cet élément d'Internet permettra éventuellement d'économiser sur les frais d'interurbains. Peut-être verrons-nous un jour le service de relais de Bell se transformer en service de relais vidéo?

La compagnie Corel et le ministère ontarien de l'Éducation se sont récemment regroupés afin d'offrir de l'équipement visuel de communication aux écoles pour Sourds. Au cours de la première phase, quatre écoles ont été équipées avec des systèmes perfectionnés de communication. Cette nouvelle technologie permet aux étudiants de regarder les messages signés sur les appareils et permet aussi aux éducateurs de donner un message d'alerte en signes.

L'université Gallaudet a ouvert un nouveau département d'études: l'Apprentissage des technologies. Bientôt, l'université offrira des cours par ordinateur aux étudiants hors campus et l'inscription électronique. D'autres types d'information seront aussi disponibles par voie électronique soit les horaires et l'aide financière.

— (traduction libre de *Connecting - The Easy Way*, par Jim Hardman, tiré de la revue **Vibes**, September 1998, pages 12-13) ■

Une radio visuelle

Le 2 août 1998 constitue un moment historique puisque les Sourds ont pu, en ce jour, «écouter» la radio sur Internet.

Rapidtext, une entreprise qui se spécialise dans la reconnaissance de la voix pour la rédaction de texte s'est associée à *On a roll*, une émission hebdomadaire de radio qui traite des handicaps. Ils ont donc retransmis l'émission en direct, à l'aide du sous-titrage.

Vous pouvez «écouter» cette radio à l'adresse:

<http://www.ONAROLLRADIO.COM>

— (traduction libre de *Breakthrough with visual radio*, tiré de la revue **Vibes**, September 1998, pages 13) ■

Association des Sourds de Québec Inc.

765, boul. Charest Est, Québec G1K 3J6
Tél.: (418) 640-9258 / Fax: (418) 640-5270

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1998-1999

Claude Moreau, *président*
Richard Dagneault, *vice-président*
Normand Larivée, *secrétaire*
Roger Duchesne, *trésorier*

Directeurs: Lucien Genest, Nicole Racine, Micheline Fiset,
Hélène Guay, Gérard Lapointe



35^e anniversaire de fondation de l'A.S.Q.

le samedi 22 mai 1999
Château Frontenac
Grand Bal

COMITÉ D'ORGANISATION

Richard Dagneault, *président*
Manon Brière
Brenda Lebel
Paula Richard

Lisa Kelly
Bruno Villeneuve
Denis Pouliot
Jocelyn Kelly



L'AQIFLV, toute une équipe !

Un signe des interprètes

Par **Karine ST-AMANT**, coordonnatrice du comité médias et interprète gestuelle dans la région de Sherbrooke



Bonjour chers lecteurs et lectrices,

Pour cette année, je serai votre nouvelle rédactrice. Je tenterai de vous informer le plus fidèlement possible sur l'AQIFLV et sur ses activités tout au long de l'année.

Bonne lecture !

Un tout nouveau conseil d'administration

Du changement, en voulez-vous, en voilà ! Ce n'est pas un, deux ou trois nouveaux membres élus au conseil d'administration cette année, mais bien huit. Je vous les présente :

- Lina Ouellette, présidente
 - Monique Rocheleau, vice-présidente
 - Marie-Claude Dion, trésorière
 - Marie-Chantal Clin, secrétaire aux réunions
 - Nicole Milot-Papineau, secrétaire à la correspondance
 - Eric Villeneuve, coordonnateur à l'évaluation et à l'agrément
 - Mario Caillé, coordonnateur à l'éthique et aux griefs et responsable du comité perfectionnement
 - Karine St-Amant, coordonnatrice du comité médias
- Félicitations à tous !

Résumé de l'assemblée générale annuelle du 24 octobre 1998

Cette année, en plus des différents comités qui poursuivent leurs mandats, de nouveaux comités seront créés. Entre autres, le comité de la tournée provinciale visitera diverses régions du Québec afin de donner de plus amples informations sur l'association, de promouvoir la profession ainsi que de prendre le pouls de la situation des différents services d'interprétation offerts un peu partout au Québec. Également, l'AQIFLV prépare son congrès de 1999. Donc, il y aura encore beaucoup de travail cette année.

Devenir membre

Les personnes voulant devenir membre de l'AQIFLV peuvent le faire en tant que membre étudiant, de soutien, actif ou associé. Comment faire? Il suffit de laisser vos coordonnées au (514) 278-0807 et l'association se fera un plaisir de vous faire parvenir le formulaire d'adhésion. C'est ensemble que nous ferons grandir la profession d'interprète. ■



L'Association des Sourds de Lanaudière Inc.



200, rue de Salaberry, local 123
Joliette (Québec) J6E 4G1
Tél.: (450) 752-1426 VOIX ou ATS



VOIR DIRE S'défoule

Par Jeanne D'Arc PARADIS

1. **Félix sait ce qu'il veut.** Félix a ressenti, l'autre jour, un malaise aux yeux. Il a dit à sa mère qu'elle devait l'emmener chez le «yeutiste». «Non, mon chéri, s'exclame sa mère, je vais t'emmener chez l'oculiste». «Mais maman, de dire Félix, c'est pas là que j'ai mal!»

2. **Une fête d'adieu.** Le patron d'un service d'ophtalmologie d'un grand hôpital prend sa retraite. Lors de sa fête d'adieu, ses collègues et amis lui offrent un grand tableau moderne représentant un oeil immense. Alors, l'ophtalmologiste s'exclame, en riant : «Heureusement que je ne suis pas gynécologue».

3. **Une p'tite vite.** Quelle différence y a-t-il entre un amant et un mari ? C'est le jour et la nuit.

4. **Quelle odeur !** Dans le wagon de métro, à l'heure d'affluence, un voyageur laisse échapper un vent particulièrement sonore... Trente secondes plus tard, sa voisine lui tape sur l'épaule en disant : «Vous avez bien fait de le lâcher, monsieur, il commençait à se gâter».

5. **Le ski.** Qu'ils sont difficiles, ces débuts en ski ! J'avais toujours vu les pentes d'en bas. Ah ! qu'il est haut le sommet des montagnes. J'ai parcouru les sept premiers pouces sur les skis, et le reste sur le dos jusqu'en bas. Au lieu de la dévaler, je l'ai avalé cette montagne.

6. **1999 et non 2000.** Arrêtez de vous énerver le poil des jambes. Il faut bien passer l'année 1999 avant de parler de l'an 2000. En plus, le 21e siècle n'arrivera qu'en l'an 2001. Alors profitez de l'année en cours. Après tout, ce n'est pas si urgent de vieillir.

7. **Les résolutions.** Sur 10 personnes interrogées, nous avons obtenu les résultats suivants : 60 % ont pris la résolution de suivre une diète pour la dixième fois, la majorité des répondants étant des femmes. Quarante et un pour cent veulent arrêter de fumer ou, à tout le moins, arrêter de s'en acheter. Cinquante et un pour cent souhaitent arrêter de boire après l'an 2000. Quatre-vingt-cinq pour cent promettent d'être gentils avec leur conjointe, à condition que celle-ci soit aussi plus gentille avec eux. ■

Petites règles de français élémentaire

Par Monique THERRIEN, rédactrice



La majuscule dans les noms de fêtes

La règle de la majuscule dans les noms de fêtes est simple bien qu'elle comporte quelques exceptions.

Normalement, c'est seulement le nom de la fête qui prend la majuscule : Noël, Pâques, la Toussaint, la Pentecôte. L'Action de grâce prend la majuscule au premier mot seulement, se conformant à la règle de la majuscule dans les titres.

Le mot «fête» ne prend jamais de majuscule. Nous dirons donc : la fête du Travail, la fête de la Reine, la fête des Mères, etc. Nous écrivons lundi de Pâques, mais Jeudi et Vendredi saint.

Pour le premier janvier, toutes les manières de l'écrire sont acceptables. L'Académie de la langue française l'écrit Jour de l'an, l'Office de la langue française du Québec, Jour de l'An ou Jour de l'an au choix de l'auteur. Bonne rédaction ! ■

Action des femmes handicapées

Le Centre contre les agressions sexuelles de l'Association des étudiants et étudiantes de l'université McGill, est situé sur le campus de l'Université. Il offre de nombreux services dont six groupes de soutien, un programme d'accompagnement pour les étudiantes de McGill et un service d'éducation appelé *Outreach* qui s'occupe de sensibiliser le grand public.

Le Centre a récemment acquis un ATS et offre aux personnes sourdes et malentendantes la seule ligne téléphonique d'aide et d'information aux victimes d'agression sexuelle. Les bénévoles du Centre ont été formés sur le mode d'utilisation de l'appareil.

La ligne d'information est ouverte de 10 h à 17 h 30, du lundi au vendredi. Son numéro est le 398-1091. Des femmes bénévoles assurent un service d'écoute confidentiel et anonyme à celles qui souhaitent discuter des problèmes d'agression sexuelle.

Le Centre fournit également de l'information ou peut référer les femmes ailleurs au besoin. ■



L'Association des Sourds de Beauce Inc.

12480, 1^{re} Avenue Est
Saint-Georges, Beauce (Québec) G5Y 2E1

Tél.: (418) 227-8950 ATS / Télécopieur: (418) 227-8950

BUREAU OUVERT

Septembre 1998 à Juin 1999 / Vendredi de 13 h 00 à 16 h 00



Administré par
(Association de / pour
personnes sourdes)
LA BOURGADE inc.

Service d'intégration professionnelle pour personnes sourdes et malentendantes

1001, boul. de Maisonneuve Est, 4^e étage, P.P. 21
Montréal (Québec) H2L 4P9



Hé ! Les étudiants !

L'école se termine bientôt.
Alors, pensez-vous
travailler cet été ?

L'Étape peut vous aider !

Que vous soyez
une personne sourde,
malentendante ou
handicapée physique.

Alors, appelez-nous !

Téléphone :
Geneviève Hardy
au (514) 526-0887

ou

ATS :
Dominique Ritchie
au (514) 526-6126



Le Centre Alpha-Sourd jouit d'une constante popularité !

par **Françoise LÉONARD**, coordonnatrice



Voici à nouveau des nouvelles du Centre. Cette fois-ci tout le monde du Centre Alpha-Sourd (CAS) y a mis un mot. Je suis la coordonnatrice du Centre qui existe depuis quatre ans déjà et qui est toujours aussi débordant d'action. Tous ceux impliqués au Centre travaillent sans compter leurs heures. C'est très encourageant de travailler avec une équipe qui met autant de cœur à tout ce qu'elle fait. Je profite de cette occasion pour dire à ces gens, encore une fois, merci pour

le beau travail que vous faites.

Nouveau programme pour les jeunes mères

Je veux vous expliquer un peu le nouveau programme maintenant disponible pour permettre aux mamans de venir apprendre à lire et à écrire avec leurs enfants. Le programme accepte les deux parents, mais nous espérons avoir les mamans en priorité. Il y a donc possibilité d'amener vos enfants avec vous. Le Centre offre un service de supervision pour vos enfants. À votre arrivée, vous resterez environ une heure avec la personne responsable de la surveillance, puis vous participerez avec votre groupe à votre atelier pendant que les enfants continueront de s'amuser. Ce programme commence bientôt. Venez vous inscrire et prendre de l'information auprès de Lucette Desrosiers ou de moi-même.

Nouvelle publication

Une nouvelle publication du Centre Alpha-Sourd fera son apparition vers le mois d'avril. C'est un livre intitulé *L'Alphabétisation et les Sourds... des signes aux mots*. Ce livre vise à faire comprendre ce que signifie apprendre dans un centre d'alphabétisation populaire. On y raconte différentes situations qui peuvent survenir et les solutions qu'on trouve dans un centre comme celui d'Alpha-Sourd.

Bibliothèque

Souvenez-vous que pour apprendre à bien écrire, il faut commencer par lire. Alors venez vous asseoir dans notre petite bibliothèque afin de regarder nos beaux livres ou empruntez-les afin de les apporter chez vous. Regarder les images d'un livre est la meilleure des pratiques afin d'apprendre à lire et à bien écrire. La bibliothèque est ouverte tous les jours de 10 h à 17 h.

Petits mots des gens d'Alpha-Sourds

— **Daniel DESCHÊNES** : «C'est au mois de septembre que j'ai commencé à travailler comme formateur au Centre Alpha-Sourd. Je travaille avec les apprenants qui n'ont pas encore la maîtrise d'une langue, c'est-à-dire des personnes qui se débrouillent avec des gestes pour se faire comprendre et qui ont eux-mêmes beaucoup de difficultés à comprendre. Ces personnes ne savent rien de la langue écrite. Il faut donc commencer à zéro en leur apprenant un langage. Au Centre, on enseigne le langage des signes alterné avec la langue écrite.

«Parce qu'il est facile pour les Sourds d'apprendre les signes, les participants se sentent confortables et apprennent bien. Les formateurs sourds sont capables d'adapter leur enseignement aux individus. Une méthode pour chaque participant, cela donne un échange intéressant. Les personnes peuvent ainsi exprimer leurs pensées, leurs sentiments et avoir du plaisir. Un sentiment d'appartenance s'installe, il y a donc plus d'intérêt à faire partie de la société et moins de solitude.

«Je sais que le Centre Alpha-Sourd est très important pour les participants. Les personnes sourdes sont favorables aux

langues des signes. Je crois qu'avoir des enseignants sourds, cela aide beaucoup et cela rend plus facile l'apprentissage de la langue écrite. Je souhaite que le Centre Alpha-Sourd offrira toujours des services, c'est prioritaire pour les Sourds.»

— **Louise BERNIER** : «Actuellement, je suis étudiante au baccalauréat en Éducation préscolaire et enseignement primaire à l'UQAM. Entre-temps, je donne des ateliers destinés aux personnes sourdes analphabètes du Centre Alpha-Sourds depuis septembre 1998. Pour moi, c'est un très bel échange lorsque les apprenants participent aux divers ateliers reliés à leur vécu quotidien. Aussi, je m'implique à titre de représentante des formateurs et des formatrices au conseil d'administration afin d'apporter un meilleur support de collaboration entre les formateurs et le C.A.



La classe de français de la jeune formatrice Nancy Landreville, très attentive au travail d'un apprenant.

«Finalement, je vous annonce la mise sur pied, depuis quelques semaines, d'un nouveau comité thématique pédagogique chargé d'apporter des idées nouvelles concernant l'enseignement, le matériel pédagogique afin de mieux répondre aux besoins des apprenants qui sont de plus en plus nombreux...»

— **Gilles READ**, formateur informatique : «La demande est très forte pour les cours d'informatique. Une classe idéale ordinaire est formée de huit apprenants. Mais, au Centre Alpha-Sourd, la demande est si forte que nous devons inclure 23 apprenants dans une même classe. Cette forte demande est surprenante pour nous et nous cause des maux de tête ! Même chose pour les cours sur Internet. Nous avons de la place pour huit apprenants, mais nous avons dû en accepter 17 ! C'est dommage pour les apprenants qui doivent se tasser, mais le Centre Alpha-Sourd, veut absolument ne refuser personne.

CAS

CENTRE ALPHA SOURD

Pour toutes informations, ou ateliers :

65, de Castelnau ouest, bureau 300
Montréal (Québec) H2R 2W3

Tél.: (514) 278-5334 / 279-7609 ATS — Fax: (514) 279-5373

Le Centre Alpha-Sourd en action...

(suite et fin)



La présidente du Centre Alpha-Sourd, Lucette Desrosiers, dite «la doyenne», toujours très active.

«Nous avons été heureux de nommer formateur un ancien apprenant du centre en la personne de Stanislav Oparin. Il est très compétent et les apprenants l'apprécient grandement. Même chose pour Chantal Jarry, une formatrice très dynamique.

«Au CAS, la preuve est faite que lorsque c'est un formateur sourd qui enseigne aux apprenants sourds, l'intérêt des apprenants est très grand et la communication se fait très bien, même si certains apprenants possèdent peu d'habiletés en lecture et en écriture. Ils apprennent davantage par les yeux. Ce n'est pas compliqué pour eux alors que c'est le contraire lorsque c'est un entendant qui enseigne aux Sourds. Quelle preuve de fierté pour les Sourds !

«Je crois fermement que les services du CAS iront en s'améliorant et que la participation des apprenants sera toujours en croissance. Le CAS devra éventuellement se résoudre à trouver d'autres locaux et à ouvrir de nouvelles classes. Le Centre a beaucoup d'idées, mais les contraintes budgétaires le limitent. Il est difficile de constater que les compagnies ou autres mécènes sont prêts à subventionner des groupes plus connus et avec une image plus grande alors que le nombre d'apprenants qu'ils desservent est faible. Par exemple, certains groupes ont un gros budget pour seulement cinq apprenants, alors qu'un autre a un budget de famille pour 100 apprenants. Le CAS a un grand nombre d'inscriptions, mais son financement est faible. La vision du financement est faussée par une mentalité basée sur les préjugés ou le «déjà vu». Où est la logique ?»

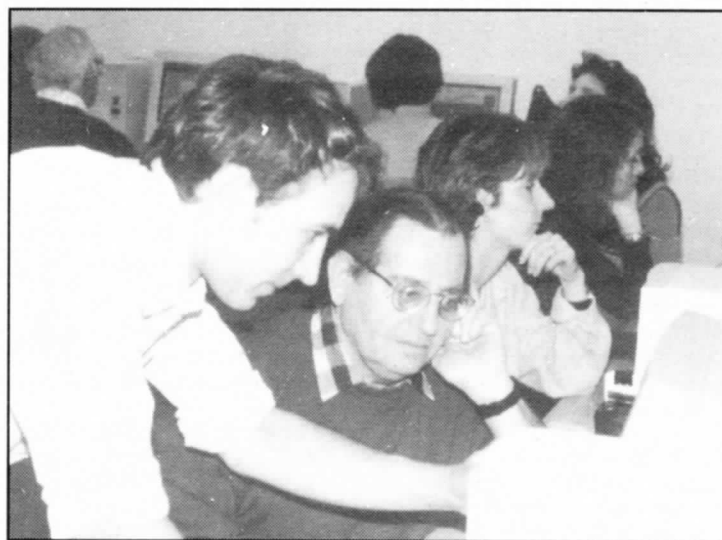
— **Stanislav OPARIN** : «À notre époque, l'ordinateur prend de plus en plus de place dans notre vie. À l'aide d'un ordinateur, on peut rédiger une lettre, dessiner, emmagasiner une quantité énorme d'informations, naviguer sur Internet, envoyer et recevoir des messages par courrier électronique, jouer à des jeux, bavarder avec des amis qui se trouvent dans une autre ville ou dans un autre coin du monde.

«Sur le marché, il existe de nombreux logiciels qui aident à effectuer différentes tâches efficacement et sans effort. Dans un avenir pas très éloigné, l'ordinateur deviendra pour l'homme un outil aussi indispensable que le réfrigérateur ou le téléviseur.

«Compte tenu de l'importance de l'informatique et de la demande constante pour en apprendre les rudiments, le CCSMM offre des cours d'informatique pour les Sourds. Les cours sont donnés en LSQ d'une manière claire et accessible. La classe est bien équipée pour le cours d'informatique. Les apprenants ont à leur disposition des ordinateurs pour la pratique et l'amélioration de leurs connaissances.


«Quant à moi, cela me fait beaucoup plaisir de partager mes connaissances avec les apprenants et de voir comment l'ordinateur, jadis inaccessible pour eux, devient, dans leurs mains, un outil obéissant et utile. J'invite ceux qui ne connaissent pas l'ordinateur ou qui hésitent à apprendre à venir découvrir le monde de l'informatique et à mettre à jour leur avenir. ■

Photographe : Yvon MANTHA



Le populaire formateur Stanislav Oparin à l'œuvre. Il explique, à l'apprenant Jean-Georges Lavallée, la logique des systèmes informatiques.

Électro Élégance



ÉLECTROLYSE

Personne sourde LSQ

Joanne Faucher
électrolyste diplômée

Esthétique 2000
740, Denison Ouest
Granby, Qc J2G 8C6
Pagette : (450) 776-5139
Voix : (450) 378-2070



CENTRE DE LA COMMUNAUTÉ SOURDE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

65 ouest, de Castelnau, bureau 300, Montréal, Qc H2R 2W3 / Tél.: (514) 279-7609 (secrétaire) ATS

Le Centre de la Communauté Sourde du Montréal Métropolitain (CCSMM) offre des services de consultation, des cours et met sur pied des projets dans le but d'aider toute personne avec un problème quelconque.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1998-99

Présidente: **Lucette Desrosiers**
Vice-présidente: **Jeanne d'Arc Paradis**
Secrétaire: **Françoise Léonard**

Tésorier: **André Lauzon**
Administratrice: **Chantal Jarry**
Directeur général: **Gilles Read**



UN ORGANISME FINANÇÉ PAR Centraide

COTISATION ANNUELLE

	1 an	ou	3 ans
Membre individuel	10.00 \$		28.00 \$
Couples	18.00 \$		50.00 \$
Membre de soutien	20.00 \$		55.00 \$
Étudiant(e) avec carte	5.00 \$		- - -
Âge d'or individuel (55 ans)	5.00 \$		15.00 \$

L'Association des Sourds du Canada, en bref...

Assemblée générale de l'ASC

L'Association des Sourds du Canada a tenu son assemblée générale annuelle à l'hôtel Delta Meadowvale de Mississauga en Ontario le 19 juillet dernier. Tous les administrateurs actuels, les représentants des groupes affiliés, le personnel y étaient présents en plus d'un grand nombre d'observateurs. Parmi les invités spéciaux figuraient Carol-Lee Aquiline, secrétaire générale de la Fédération mondiale des Sourds, Kelly MacKenzie, présidente de l'Association des interprètes en langage visuel du Canada, Len Mitchell, membre du conseil d'administration de la Fédération mondiale des Sourds et Henry Vlug, parlementaire de l'ASC. L'AGA fut traduite en LSQ par Michel Lelièvre et Kristine Gauna.

Élection des membres du conseil d'administration

L'élection biennale des administrateurs de l'ASC a permis d'élire: Gordon Wiebe, président; Gary Malkowski, vice-président; Brian Foran, secrétaire-trésorier; Donna Scoular; Donald McCarthy; Carlyle Hall; Jules Desrosiers; Bryan Johnson; Claudine Dallaire

Le conseil d'administration a tenu une courte rencontre à laquelle Elliott Richman fut nommé à nouveau au conseil d'administration à cause de sa grande expérience de la problématique des transports. Jules Desrosiers proposa au conseil de trouver un autre candidat francophone pour une possible nomination lors de la prochaine rencontre.

Congrès mondial des Sourds de l'an 2003

Le Regroupement des organismes de Sourds du Québec (ROSQ) fut le seul organisme affilié à soumettre une lettre attestant de son intérêt à être choisi comme hôte du Congrès mondial des Sourds de l'an 2003. Gilles Read prononça un discours à cet effet au nom des membres du ROSQ devant les membres de l'ASC et répondit à plusieurs questions. Un représentant du Centre des congrès de Montréal était aussi présent afin d'exprimer l'engagement du Centre à fournir le meilleur site possible pour le Congrès.

L'ASC était d'avis, malgré la candidature attrayante du ROSQ, que de plus amples détails concernant l'aspect financier était nécessaire. Il fut entendu que la candidature du ROSQ était retenue «en principe», mais que l'ASC discuterait à nouveau avec le ROSQ lors de sa prochaine rencontre du conseil d'administration qui devait avoir lieu à Montréal en automne dernier. Ce n'est que si le ROSQ peut répondre favorablement aux questions du conseil que l'ASC avisera formellement la Fédération mondiale des Sourds qu'elle envisage de soumettre une candidature nationale pour le Congrès de 2003. C'est en Australie, en juillet prochain que la FMS se penchera sur la candidature du Canada.

Lieu de l'assemblée générale annuelle de 1999

Montréal fut choisie ville hôte de l'assemblée générale annuelle de l'ASC en 1999. L'AGA aura lieu en juin afin que l'ASC puisse déposer sa candidature avant juillet 1999 pour le Congrès mondial de 2003. La Société culturelle canadienne des Sourds (SCCS) a accepté de tenir son assemblée générale annuelle en même temps et au même endroit, démontrant ainsi leur engagement dans une fusion. ■

— L'ASC en bref, août 1998

Votre pharmacienne et vous

Marie-Thérèse Péres, pharmacienne



Les appareils pour déterminer la quantité de sucre dans le sang

Les appareils vendus en pharmacie permettent aux diabétiques de faire leurs tests à la maison et de vérifier si la quantité de sucre dans leur sang se situe dans les limites permises. L'autosurveillance fait participer le diabétique à sa thérapie.

En effectuant des tests régulièrement, les diabétiques peuvent ajuster leur diète ou consulter leur médecin pour faire ajuster leur médication. Ils augmentent aussi leur chance d'éviter des complications.

Un bon appareil pour déterminer le taux de sucre dans le sang doit répondre à certains critères :

- fiabilité d'utilisation
- pas d'épongeage ou d'essuyage
- quantité de sang très faible
- entretien facile ou non nécessaire
- précision et fiabilité des résultats
- taille pratique
- stabilité des bandelettes
- présence d'un système pour les handicapés visuels

Les deux appareils les plus gros sont le *One Touch Basic* et *L'Accutrend GC*. La taille d'un appareil est important et doit être pris en considération, surtout pour les personnes qui ont beaucoup d'activités et qui doivent apporter leur appareil avec eux.

Le *One Touch Basic* est l'appareil qui effectue le moins de tests avec ses piles, soit 730 tests. Les appareils de la compagnie *Medisense* sont munis de piles qui permettent 4000 lectures. De plus, ces piles ne peuvent être changées par l'utilisateur. C'est pourquoi la compagnie remplace l'appareil gratuitement lorsque les piles ne fonctionnent plus.

Certains appareils ont des mémoires qui conservent les taux de sucre pour les patients qui ne veulent pas inscrire leurs résultats dans un carnet. L'appareil *One Touch Basic* possède une seule mémoire. Le patient doit inscrire ses résultats dans un carnet. Les appareils de la compagnie *Medisense* enregistrent jusqu'à 125 résultats qui peuvent être reproduits à l'aide d'un graphique par votre pharmacien qui possède un programme spécial pour les reproduire sur ordinateur.

Si vous n'avez pas d'appareil pour évaluer votre taux de sucre, venez nous voir, nous pouvons vous aider. ■



Pour l'amour de la santé

le secret de la santé naturelle

Marie-Hélène Boulanger

Naturopathe • Iridologue (avec photo)
Bilan vital • Irrigation colonique
Bougie Aurys • Info-santé naturelle

2, rue des Cyprès
Sainte-Anne-des-Plaines, Qc J0N 1H0
(450) 478-1053 ATS*

1455, rue Lorraine
Charlesbourg, Québec G1G 2K8
(418) 622-5416 ATS*

(514) 599-8675 PAGET

*par l'entremise du Service Relais Bell, 1 800 855-0511 pour les entendants



CENTRE QUÉBÉCOIS DE LA DÉFICIENCE AUDITIVE (QUEBEC CENTER FOR THE HEARING IMPAIRED)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

SAMEDI LE 29 MAI 1999

à l'Institut Raymond-Dewar, 3600, rue Berri, Montréal

65, rue de Castelnau ouest, bureau 376
Montréal (Québec) H2R 2W3

Tél.: (514) 278-8703 (Voix)
(514) 278-8704 (ATS / FAX)

Gilles Boucher
Président

Nouvelles de



Par **Dominique RITCHIE**
Conseillère adjointe

Natalie BARIL
Agente de développement

Les clients de *L'Étape* ont pu remarquer deux nouvelles têtes depuis décembre dernier. Il s'agit de Dominique Ritchie et de Natalie Baril. Elles travaillent en étroite collaboration, mais elles ont chacune leurs fonctions.



Dominique RITCHIE, conseillère adjointe

Dominique Ritchie est conseillère adjointe. Elle rencontre les clients à l'inscription, puis à l'admission et elle conseille les participants qui viennent chercher de l'information au centre de documentation. De plus, Dominique a un sourire merveilleux et elle l'utilise pour encourager et motiver les participants dans leur recherche d'emploi. Très dynamique, elle voit à ce que chaque client soit satisfait de sa visite. Cependant, la majeure partie de son travail est d'analyser les différents dossiers afin de pouvoir offrir un meilleur service à la clientèle. Par ailleurs, elle travaille aussi à des projets plus spécifiques dont celui visant à aider les jeunes étudiants à trouver du travail.

Natalie Baril, bachelière en animation culturelle est agente de développement. Tout comme Dominique, elle fait les inscriptions, les admissions et elle apporte un support aux participants au centre de documentation. De plus, elle voit à l'amélioration des différents ateliers offerts aux clients de *L'Étape* pour éventuellement les animer. Pour ce faire, elle rencontre différents spécialistes qui sont en mesure d'apporter des éléments nouveaux permettant ainsi l'enrichissement des ateliers. Il faut aussi dire



Natalie BARIL, agente de développement

que Natalie déborde d'imagination et est très dynamique. Alors, elle voit à ce que chaque atelier soit non seulement informatif, mais aussi divertissant. Dans un tout autre ordre d'idée, elle mettra sur pied plusieurs projets, dont la production d'un vidéo de sensibilisation sur la surdité et le travail.

Nos deux comparses sont très heureuses d'avoir joint les rangs de l'équipe de *L'Étape*. Elles ont à coeur l'intégration des personnes sourdes et malentendantes à l'égard du marché du travail. De plus, elles sont là pour vous afin de partager leur professionnalisme dans le but de vous satisfaire et de répondre à vos objectifs. ■



Administré par
(Association de / pour
personnes sourdes)
LA BOURGADE inc.

Service d'intégration professionnelle pour personnes sourdes et malentendantes

1001, boul. de Maisonneuve Est, 4^e étage, P.P. 21
Montréal (Québec) H2L 4P9

Vous aimeriez travailler dans
l'entretien ménager, mais vous
n'avez pas de formation et les
employeurs rejettent votre
candidature !

Appelez-nous, L'Étape peut
vous aider !

Contactez :
Sonia Arsenault

Tél.: (514) 526-0887

Ats : (514) 526-6126



CLINIQUE DENTAIRE

Dr Rosa De Frutos

CHIRURGIENNE DENTISTE depuis 20 ans
Salle de stérilisation ouverte au public

1480 est, Bélanger, bureau 102, Montréal, Qc H2G 1A7
Tél.: (514) 721-2417 (ATS) / Télécopieur: (514) 721-2416

Centre Notre-Dame de Fatima



1948-1998
50 ANS
au service des
personnes sourdes

2464, boul. Perrot
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (Québec) J7V 8P4

Téléphone: (514) 453-7600 ATS et voix
Télécopieur: (514) 453-7601

Par **Luc DORION**, directeur des programmes

Depuis juin 1998, le Centre Notre-Dame-de-Fatima célèbre son 50^e anniversaire de fondation et plusieurs événements-bénéfiques ont eu lieu.

Le 7 mars dernier, le brunch d'anniversaire, organisé en collaboration avec les bénévoles du Club Abbé de l'Épée, a remporté un vif succès. Plus de deux cents billets ont été vendus !



La journée s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur. Grâce à Dame Nature, les enfants ont pu profiter de conditions idéales pour la glissade. Plusieurs prix de présence furent tirés. Entre autres, deux nuitées au Château Vaudreuil. Félicitations à nos grands gagnants : M. Jacques Raymond et le Manoir Cartierville. Marielle Weir, Huguette Caron, Hélène Paillé et Suzanne Murphy se sont également méritées des prix de présences.

Photos : Centre Notre-Dame-de-Fatima

« Cérémonie de clôture, le 16 avril prochain »

Pour la clôture des célébrations du 50^e anniversaire de fondation du Centre Notre-Dame-de-Fatima, vous êtes invité à une dégustation de vins et fromages qui aura lieu le vendredi 16 avril prochain à 19 h à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot.

Lors de cette soirée, nous remercierons certains de nos partenaires de la dernière année. Il y aura un spectacle de magie et plusieurs prix de présence.

La dégustation de fromages internationaux comprendra quatre services et sera commentée par un expert en la matière.

Nous attendons nombreux.

Pour informations et billets, contactez :

Mme Lucie Anderson

Téléphone : (514) 453-7600

Télécopieur : (514) 453-7601

Courrier élec.: centre.ndfatima@sympatico.ca

LE CAMP DE VACANCES

Les chauds rayons de soleil font fondre la neige et nous font penser que l'été approche à grand pas, amenant avec lui les vacances, la chaleur, le plaisir. Pour une cinquante et unième année, le Centre vous offre un camp unique pour les enfants et les adultes sourds et malentendants. Pour les petits, un accueil chaleureux, pour les plus grands, des défis à leur mesure, pour les adultes et les personnes âgées sourdes, des vacances en pleine nature. Au programme, plus de vingt activités différentes : canot, kayak, tir à l'arc, natation, cirque, écologie, sports, arts, théâtre, etc. Les tarifs sont très abordables et permettent à tous de fréquenter le camp.

Pour connaître les dates disponibles, et pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à nous contacter.

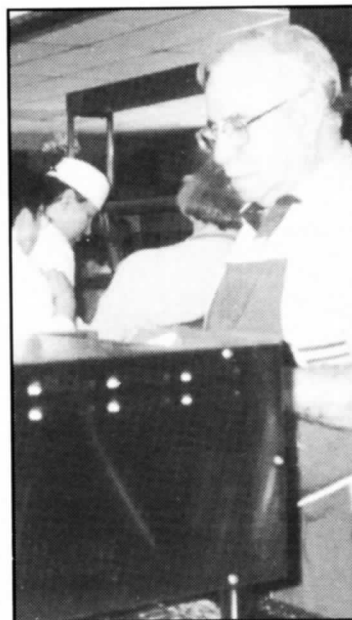
Téléphone : (514) 453-7600

Télécopieur : (514) 453-7601

Courrier élec.: centre.ndfatima@sympatico.ca



Vivement l'hiver !



Connaissez-vous le « Chef » Jacques Raymond, il était un imprimeur de métier et retraité puis devenu un grilleur de rôties ! Est-ce pour toujours ?



Notre curé Paul Leboeuf était heureux d'accueillir du monde au Centre Notre-Dame-de-Fatima et c'était une agréable journée.



Le prince Alex...



Duo d'hiver !

Semaine de relâche super excitante

Par **Steven GRENIER**, coordonnateur à la surdité

Wow ! Quelle semaine excitante nous avons passée ! En effet, l'incroyable équipe de monitrices et moniteurs du Centre Notre-Dame-de-Fatima a su transmettre son énergie aux campeurs présents au cours de la semaine de relâche, édition 1999. Tous les campeurs nous ont démontré de quoi ils étaient capable lors des activités spéciales telles le Carnaval d'hiver et le traditionnel spectacle de magie. Eh oui ! encore une fois cette année, nous avons eu la chance d'accueillir un magicien qui s'est chargé d'animer notre groupe de campeurs curieux, en les intégrant à son spectacle. La semaine a débuté sous un ciel plutôt maussade, mais s'est terminée par une mini-tempête, suivi par un ciel d'un bleu surprenant, ce qui a eu pour effet de réjouir le coeur des enfants et ainsi leur permettre de glisser, skier et surtout rigoler dans la neige. Les enfants ont quitté la larme à l'oeil, mais à la fois réjouis d'avoir pu profiter de cette belle semaine et... de revoir leurs proches. ■

Le monde des sourds et ses activités

Par **Guylaine BOUCHER**

Collège des Sourds du Québec

Ouvert depuis septembre 1998, le Collège a organisé, le 18 décembre, une fête de Noël. Étaient invités parents et amis à un souper, suivi d'une pièce de théâtre «Titanic» jouée exclusivement par les petits élèves, supervisés par deux jeunes professeures sourdes.

L'occasion fut donc donnée aux parents de constater l'évolution de leur enfant. Ce fut une activité très appréciée de tous.



Parmi les invités au souper de Noël du Collège des Sourds du Québec.



Après la bonne bouffe, les élèves du Collège des Sourds du Québec ont présenté une belle pièce de théâtre « Titanic » aux invités. Ils ont du talent !

(suite à la page 18)

Huguette Caron



Interprète gestuelle

Tél.: (450) 227-5177
(514) 765-0823

Fax: (514) 765-0002

(suite et fin de la page 17)

Nouvelles de la Maison des femmes sourdes de Montréal

Au restaurant Beni Hanna

Une sortie était à l'ordre du jour de ce 6 février 1999. Un avant-goût de fêter entre amies une première Saint-Valentin. Le groupe était restreint, mais très agréable. Le souper fut délicieux et, il faut le souligner, spectaculaire. Sur les photos, vous verrez les convives et la «flamme» qui cache l'artiste.



Photos : **Guyaine BOUCHER**



Rencontre spaghetti

La *Maison des femmes sourdes de Montréal* a organisé une «rencontre spaghetti» le 13 décembre dernier. Une idée originale pour fêter Noël et, par la même occasion, de permettre aux membres de se «défouler» entre femmes. La journée fut magnifique, presque toute les dames présentes ont reçu un souvenir. La mère Noël y était aussi.



Plein Geste organisait une croisière

Pour souligner la fin de 1998 et le début des «trois neuf», le club *Plein Geste* a organisé une soirée animée par des capitaines, dans un restaurant à Repentigny. Comme une photo vaut mille mots... À vous de deviner le plaisir que chacun a ressenti.





Nouvelles du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds)

par Guy FREDETTE, secrétaire



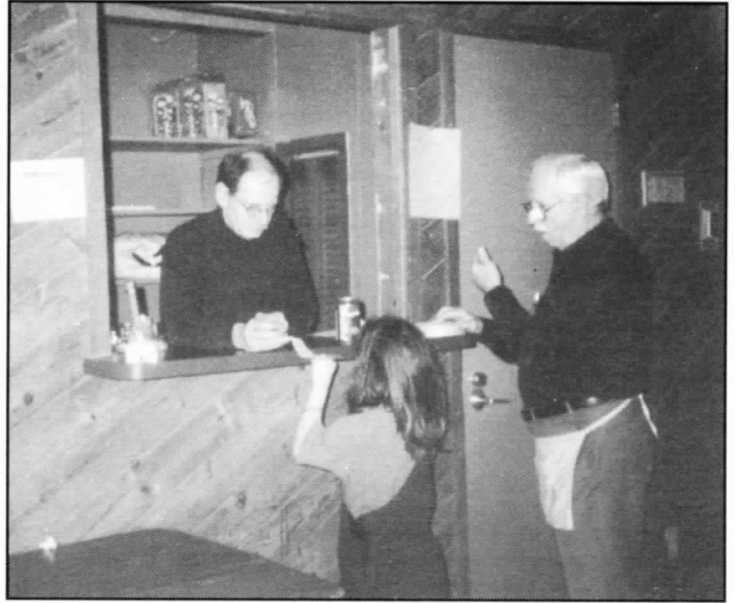
À la fin de la soirée, on a profité de la réunion des enfants et des parents pour prendre une photo-souvenir.



On remarque le beau paysage et la glissière.

13e Festival d'hiver

Le 30 janvier dernier, le *Club Lions* organisait un festival des neiges à l'île-Perrot au *Camp Notre-Dame-de-Fatima*. Le comité organisateur de cette journée était sous la responsabilité du Lion Gilles Gravel. Près de 85 personnes sont venues s'amuser au plein air.



Une fillette, avec l'aide du Lion Maurice Livernois, demande une boisson gazeuse au Lion Fernand Hébert, responsable du casse-croûte.

Photographe : Guy FREDETTE



L'animateur, le Lion Gilles Gravel, annonce les gagnants du tirage fait par Maurice, le trésorier.



CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)

Pêche sur la glace - Journée spaghetti - Vente de gâteaux aux fruits, de lapins de chocolat
Épluchette de blé d'inde - Visite au Manoir Cartierville - Souper « Cochon braisé », etc.

CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)

B.P. 114, Succursale « R »
Montréal (Québec) H2S 3K6

LION ANDRÉ WEIR
Président 1998-1999

Guy FREDETTE
Secrétaire
Tél.: (514) 598-5748 ATS/FAX



Nouvelles du CLSM

par Guy FREDETTE, secrétaire

PHOTOS DE LA SOIRÉE Bye Bye 1998

Photographe : Guy FREDETTE

Le 31 décembre dernier, le Centre a organisé une très grosse fête afin de souligner la venue de la nouvelle année. Près de deux cents personnes ont soupé sur place et en soirée, près de cinq cents personnes ont participé à la fête. Une cinquantaine provenait de villes aussi loin qu'Hull, Québec, Toronto, etc.

De jeunes sourds ont présenté un spectacle intitulé *Titanic*. Deux bars étaient ouverts pour l'occasion. Ce fut une soirée réjouissante pour tout le monde, une belle fête réussie.

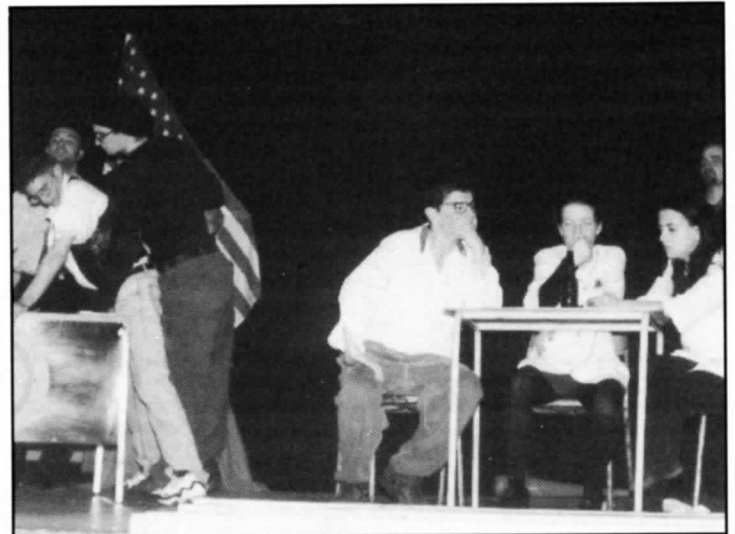
Le comité responsable de cette fête était sous la responsabilité de Christiane Sainte-Marie. Le Bye Bye spécial de 1999 est déjà en préparation, en collaboration avec différentes associations. Nous aurons des nouvelles sous peu de cet événement spécial. ■



L'animateur, Benoît Landreville, annonce le programme de la soirée.



Le président des États-Unis, personnifié par Rémi Maltais, rencontre un vieil ami, Éric Guindon.



Le garde du corps arrête subitement un espion.



Deux personnages s'amuse pendant que le président caresse une jeune femme.



Centre des Loisirs des Sourds de Montréal Inc.

Fondé en 1901 - Incorporé en 1965
LOISIRS - SPORTS - CULTURE

8146, rue Drolet, Montréal, Qc H2P 2H5

ATS: (514) 387-1263 (pour les membres)

ATS: (514) 385-6795 (pour le bureau des officiers)

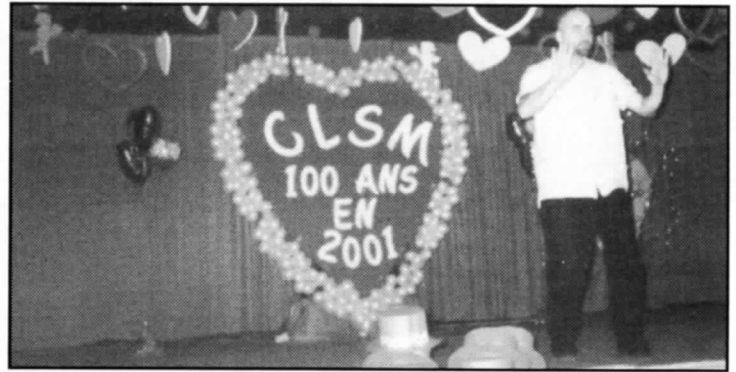
FAX: (514) 271-3577 / SRB: 1-800-855-0511

Le comité du centenaire du CLSM, conjointement avec le Club abbé de l'Épée, a organisé une soirée spéciale de la Saint-Valentin. Près de 450 personnes sont venues fêter au local du Centre.

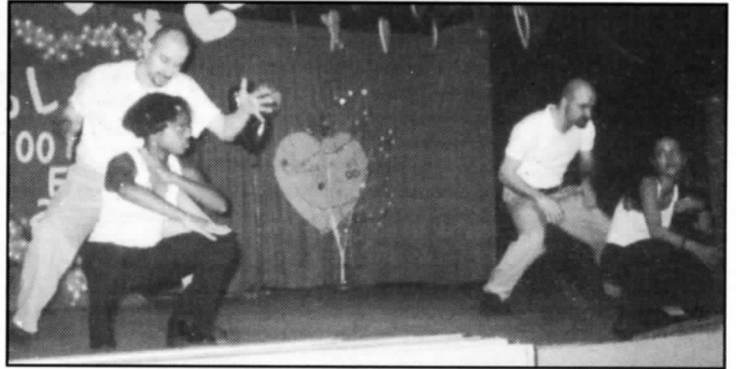
Au cours de la soirée, plusieurs spectacles furent donnés. Les participants ont pu jouer à des jeux et participer aux tirages et autres activités prévues. Ce fut une belle soirée bien réussie. Félicitation au comité organisateur. ■



Les deux danseurs exécutent un saut spécial.



On peut admirer le très beau décor fait par le comité. C'est Benoît Landreville qui animait cette soirée.



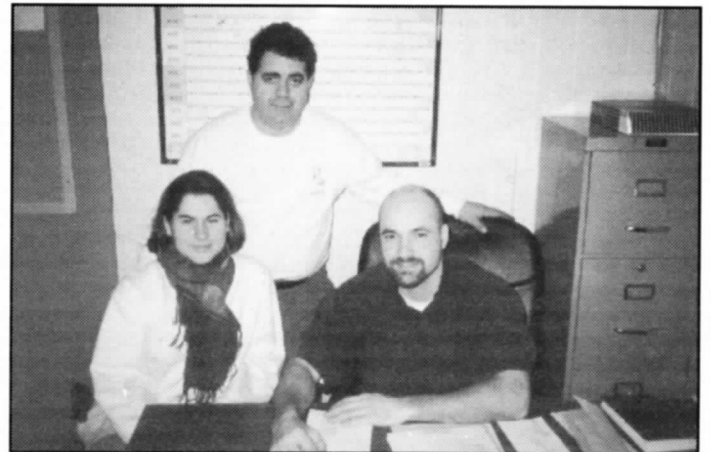
Les danseurs ont présenté un spectacle pour la Saint-Valentin.

Embauche de deux nouveaux employés au Centre

Le 15 février dernier, deux nouveaux employés ont commencé leur travail au Centre : Benoît Landreville, à titre de coordonnateur et Véronique Leduc, à titre d'animatrice.

Benoît sera chargé de voir aux affaires du Centre alors que Véronique sera responsable des activités pour l'âge d'or, les adultes et les jeunes.

Leur embauche a été rendue possible grâce à un contrat d'intégration au travail (CIT) du *Regroupement des organismes de promotion du Montréal Métropolitain (ROPMM)* et l'*Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ)*. Le secrétaire Guy Fredette tient à offrir ses félicitations à Christianne Sainte-Marie qui a réussi à obtenir cette subvention. Le Centre espère bien pouvoir refaire une demande l'an prochain afin de poursuivre leur embauche. ■



Connaissez-vous
la revue

**VOIR
DIRE** ?

OUI - NON - UN PEU...

La revue « VOIR DIRE » publie les dernières nouvelles de tout ce qui se passe dans le monde des Sourds, tant au niveau local, régional et national.

Des informations du milieu : éducation, loisir, vie associative, actualité-politique, et même des messages personnels.

QUEL PRIX ?

Seulement 20 \$ pour un (1) an, soit 6 numéros, publiés à tous les 2 mois.

Alors n'hésitez plus, abonnez-vous dès maintenant !

ABONNEMENT

Veuillez m'abonner à la revue « **VOIR DIRE** » pour un an.

Je joins un chèque ou un mandat-poste de 20 \$ fait à l'ordre de : revue « **VOIR DIRE** ».

Je préfère que vous me facturiez : ()

Nom : _____

Adresse : _____ App.: _____

Ville : _____ Prov.: _____

Code postal : _____

Envoyez le tout à :

Revue **VOIR DIRE**
65, rue de Castelnau Ouest, suite 300
Montréal (Québec) H2R 2W3

Téléphone : Voix : (514) 279-7609
ATS : (514) 279-4181
Télécopieur : (514) 279-5373



Naissances, mariages, décès



**DÉCÈS DU
FRÈRE ROBERT CASEY
CLERC DE SAINT-VIATEUR
1916 - 1999**

À l'hôpital de Joliette, le 15 février 1999, est décédé le frère Robert Casey à l'âge de 82 ans. Il était dans sa soixante-quatrième année de profession religieuse en tant que clerc de Saint-Viateur. Né à Saint-Joseph-de-Lauzon, il est entré au noviciat en 1934. Le frère Casey fut un éducateur toute sa vie. Les écoles François-de-Laval de Bordeaux, Saint-Jean-Baptiste de Montréal et, principalement, l'*Institution des Sourds de Montréal*, ont été les témoins privilégiés de son dévouement. Outre sa famille religieuse, il laisse dans le deuil sa sœur Lucille Casey-Morency et ses frères Maurice (Laurette Martin) et Lionel (Gilberte Giroux), ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Naissance

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 18 janvier 1999 est né Guillaume Bélair-Mantha, premier enfant de Marie-Josée Mantha, fille d'Yvon Mantha et de Michèle Marchand.

Le 27 octobre 1998 est né Félix, premier enfant de Jean-Guy Richard et Nathalie Brisson. Il a été baptisé le 14 février 1999.

Félicitations aux heureux parents.

Décès

Au Lac Nomingue, le 8 janvier 1999 est décédé Côme Lalande à l'âge de 83 ans. Il laisse dans le deuil son fils Claude.

À Saint-Zotique, le 10 janvier 1999, est décédé le père de René Leroux, à l'âge de 82 ans.

le 16 janvier 1999, est décédé Rock Lepage à l'âge de 41 ans. Il était le fils de Gilbert Lepage.

À Ilion, N.Y.O. Le 26 janvier 1999, est décédé Lucien Thibault à l'âge de 92 ans. Il était l'oncle de sœur Fernande Thibault et de Liliane Lebel.

À l'île d'Orléans, le 22 janvier 1999, est décédé Armand Asselin à l'âge de 87 ans. Il était le père de Paul Asselin.

À Edmunston au Nouveau-Brunswick, le 13 février 1999, est décédé Gisèle Lebel-Béchar à l'âge de 66 ans. Elle était la sœur de Marc-Aurèle Lebel.

Le 13 février 1999, est décédé Rolland Pellerin à l'âge de 80 ans. Il était le père de Louise Pellerin-Cadieux.

Nos sincères condoléances. ■



Pèlerinages pour les Sourds

Pèlerinage au Cap-de-la-Madeleine, le dimanche 16 mai. Messe à la Basilique à 11 h 15.

Pèlerinage à l'Oratoire Saint-Joseph, le dimanche 6 juin. Messe à 10 h.
Bienvenue à tous.

Paniers de Noël et réveillon

À Noël, 75 foyers sourds ont reçu un panier. Les membres des familles ont pu goûter à la joie, la paix et l'amour en ce temps des Fêtes. Au réveillon du 24 décembre, 125 personnes ont pu fraterniser autour d'un bon repas.

Grand merci aux bénévoles qui, par leur disponibilité et leur générosité, ont permis ces deux événements. Grand merci aussi aux donateurs sourds et entendants, spécialement au *Club Lions Montréal Villeray (Sourds)* pour les 40 dindes, aux employés du ministère fédéral de la Justice de la place Guy-Favreau pour avoir distribué 14 paniers de Noël ainsi qu'à toutes les associations, groupes sportifs, etc., qui ont fourni nourriture et argent.

Que le Seigneur vous le rende au centuple.

Je vous bénis tous.

Paul Leboeuf, prêtre ■

Un didacticiel pour apprendre la LSQ

Philippe Patrice cherchait un sujet de maîtrise pour sa thèse sur le multimédia. Il regardait la télévision lorsqu'il vit Mireille Caissy expliquant le vécu des personnes sourdes. Il décida alors de produire un didacticiel sur la langue des signes sur cédérom afin d'aider les entendants à apprendre cette langue. Deux ans plus tard, il présentait son cédérom au *Marché international des programmes interactifs de 1998* où il se faisait remarquer par la qualité de son travail et par son sujet inusité. Son projet a même été retenu parmi une trentaine de projets dans le cadre des activités du *Club de jeunes créateurs 1998*.

Suite à ce succès, Philippe Patrice s'est associé à Martin Bergeron afin de créer *Exvagus* une compagnie qui s'occupera d'en faire la distribution. Mais avant d'amorcer la vente officielle, une importante étape de validation aura lieu auprès des intervenants du milieu de la surdité.

MM. Patrice et Bourgeois prévoient mettre le cédérom sur le marché en septembre prochain et s'associeront à des organismes du milieu afin qu'ils en fassent la promotion et la vente. C'est un dossier à suivre... ■

L'émission Urgence (ER) parle de surdité

Le D^r Benson, un personnage de la populaire émission de télévision *Urgence* connue en anglais sous le nom de *ER*, a appris que son jeune fils est sourd. Le personnage devra faire face à cette réalité et rencontrera une femme médecin sourde, jouée par Phyllis Frelich, une actrice sourde. Elle l'initiera à la culture des sourds, à la langue et à l'identité des sourds. C'est une formule intéressante de sensibilisation de la population à la réalité des personnes sourdes. ■

— Traduction libre de « ER » tackles deaf issues, tiré de la revue *Vibes*, Winter 1998, page 11



Association des Sourds de la Mauricie inc.

162, rue St-Laurent, Cap-de-la-Madeleine, Qc G8T 6G3 / Tél.: (819) 694-0292 (ATS, VOIX et FAX)

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1998-1999

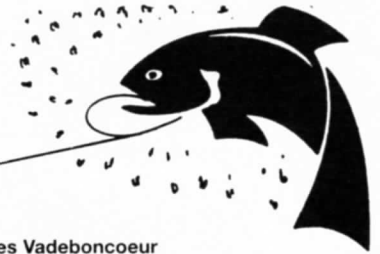
Suzanne Rivard, *présidente*
Jean-Marie Melançon, *vice-présidente*
Annette Gingras, *secrétaire*
Dionis Magny, *trésorier*

Richard Gingras, *administrateur*
Raoul Poirier, *directeur*
Micheline Levasseur, *directrice*
Réjeanne Magny, *directrice*



CHASSE & PÊCHE

Avec Jacques VADEBONCOEUR



Photos : Jacques Vadeboncoeur

Dans le numéro 83 de la revue *Voir Dire*, je vous ai fait part du classement des meilleurs pêcheurs chez les Sourds dans la catégorie du meilleur brochet. Ce classement est changé depuis que j'ai attrapé un brochet de 20 lb et mesurant 43 pouces, le 22 mai 1998. Voici donc le nom des cinq meilleurs pêcheurs de brochet :

1. Guy Dubé, 25 lb, 46 pouces, pris au parc de la Vérendrye à l'été 1987
2. Rolland Léger, 22 lb, 45 pouces, pris au parc de la Vérendrye en juillet 1986
3. Jacques Vadeboncoeur, 20 lb, 43 pouces, pris au Réservoir Gouin, le 22 mai 1998
4. Gaétano Abbruzzese, 19 3/4 lb, 44 1/4 pouces pris au Réservoir Gouin en juillet 1989
5. Jeff Slutsken, 17 1/2 lb, 42 pouces, pris au Réservoir Gouin en août 1996 ■



On voit ici Jacques Vadeboncoeur exhibant fièrement son brochet de 20 lb, d'une longueur de 43 pouces, pêché en compagnie de Michel Gagnon le 22 mai 1998 au Réservoir Gouin.



Le brochet de Claude Drouin n'est pas gros, il est bon pour faire manger cinq personnes et son épouse, Cécile Lelièvre, est prête à le faire cuire !

Gel du prix des permis de chasse et pêche

Le prix des permis de chasse et de pêche sera gelé pour les trois prochaines années. Cette mesure vise à limiter l'abandon de ses amateurs, un phénomène répandu dans toute l'Amérique du Nord.

Le permis de pêche coûtera 16,25 \$ alors qu'il faudra déboursier 15 \$ pour le droit de chasser le petit gibier. Quant aux permis de chasse au chevreuil et à l'orignal, ils se vendront respectivement 41,75 \$ et 46,75 \$. Seul le permis de chasse au caribou subira une hausse de 10 % l'an prochain.

Le gel des permis reste vigoureux tant pour les résidents du Québec que pour les étrangers qui viennent chasser chez nous. ■



Association Sportive des Sourds du Québec

4545, av. Pierre-de-Coubertin, C.P. 1000, succursale « M », Montréal (Québec) H1V 3R2

5^e Championnat Provincial de Hockey sur glace des Sourds
à Saint-Léonard, Québec
17 et 18 avril 1999

Soirée de rencontre entre
OLD TIMERS vs JOUEURS DU QUÉBEC
à l'aréna Hébert, Saint-Léonard, Québec
Samedi le 24 avril 1999

Pour information : Tél.: (514) 252-3069 / SRB : 1-800-855-0511



Le
**Service de
relais Bell...**
vous connaissez ?

Bell
s'efforce
d'aider les
gens à
*communiquer
avec facilité et
imagination
afin qu'ils
puissent
se réaliser,
grandir et
prosperer.*

Dans le but d'offrir, en tout temps, un service téléphonique accessible aux personnes vivant avec une déficience auditive, Bell Canada met à leur disposition le Service de relais Bell (SRB).

À l'aide d'un téléphoniste du SRB, une communication peut-être établie entre une personne entendante et un interlocuteur disposant d'un ATS (appareil de télécommunication pour les sourds).

Informez-vous au :

Personnes sourdes 711

Personnes entendantes 1 800 855-0511

ou dirigez-vous à un de nos magasins *Téléboutique*^{MC} Bell.

